

Secrétaire d'étage volante (Aide-infirmier·ère administratif·ve)



La fonction de secrétaire d'étage volante demande de pouvoir s'adapter à différents services en fonction des besoins.

- Accueillir le patient ;
- Procéder aux différents encodages informatiques (examens médico-techniques, facturation,...) ;
- Gérer les appels téléphoniques ;
- Prise de rendez-vous ;
- Envoyer les patients aux examens programmés, bloc opératoire, ... ;
- Travailler en étroite collaboration avec l'infirmier·ère-chef·fe, les médecins et l'équipe soignante ;
- Vérification, rangements des médicaments (stupéfiants).

Profil

- Etre en possession d'un CESS et d'un diplôme en adéquation avec la fonction (secrétaire médical·e, collaborateur·rice administratif·ve,...) ;
- Avoir d'excellentes capacités relationnelles et d'organisation ;
- Etre à l'aise avec l'outil informatique (dossiers informatisés,...), utilisation de plusieurs logiciels ;
- Avoir une connaissance du vocabulaire médical représente un atout ;
- Faire preuve d'empathie ;
- Faire preuve de proactivité ;
- Faire preuve de fiabilité, être consciencieux et précis dans son travail ;
- Avoir de bonnes capacités relationnelles et de discrétion.

Offre

- Contrat à durée déterminée de 6 mois (*pouvant déboucher sur un contrat à durée indéterminée*) ;
- Temps de travail à 80% ;
- Horaire de 8h à 14h28 (40min de temps de table) du lundi au vendredi ;
- Entrée en fonction: immédiate.

AVANTAGES :

- Une rémunération selon les barèmes IFIC - Catégorie 10 (montant de départ à 80% - 30h/semaine : 2196.76€ mensuels bruts) ;
- Des avantages extra-légaux : 13ème mois, indemnité chaussure de travail, chèque cadeau de fin d'année, écochèques, chèques-repas, etc) ;
- Un emploi attractif avec une utilisation d'outils de travail à la pointe (dossier infirmier informatisé, gestion des repas informatisée, ...) ;

- Un parking gratuit et une intervention déplacement domicile – lieu de travail ;
- Une cafétéria pour le personnel à tarifs réduits ;
- Prise en compte du temps vestiaire ;
- Activités d'entreprises (soirées du personnel, ...), semaine du bien-être (cours de yoga, pilates,...), packs cadeaux tout au long de l'année,... ;
- Remises auprès de différents commerces de la région (plus de 100 enseignes).

N'hésitez pas à visionner notre vidéo au sujet de nos avantages :

<https://www.youtube.com/watch?v=KpvbMXUpL1A>

Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à adresser, à Mme SERONT, Directrice du Département Infirmier, exclusivement via notre site www.cspo.be.

Postulez Maintenant